



Le Conseil et la RSE

V02 du 23/03/2026 durée de la validité de la version : 1 an renouvelable

À Paris **Durée : 1 jour** **Tarifs : public 1150 € net /adhérent 900€ net (frais de restauration inclus)**

La bonne compréhension et la prise en compte systématique des enjeux environnementaux, sociaux, sociétaux et de gouvernance ainsi que le pilotage effectif de la performance extra-financière sont devenus une responsabilité essentielle du Conseil d'administration.

Les administrateurs ne peuvent plus se contenter d'envisager la RSE (Responsabilité Sociale et Sociétale de l'Entreprise) sous l'angle unique de la compliance.

La RSE renforce ainsi le rôle stratégique du conseil et apparaît de plus en plus comme un véritable levier de création de valeur, de croissance et de différenciation stratégique.

Public concerné

- Futurs administrateurs et/ ou administrateurs en mandat
- Membres actuels ou futurs de Comité RSE
- Secrétaires de Conseil

Format et durée

- En présentiel sur 1 jour (7h)

Prérequis et condition d'accès à la formation

- Absence de pré-requis

Objectifs opérationnels / Compétences visées

Le participant sera capable de :

- Utiliser un cadre de référence pour prioriser les travaux du Conseil et de son Comité RSE
- Produire un débat informé avec l'équipe exécutive sur le contenu de la politique RSE de l'entreprise et être force de proposition
- Identifier les leviers et bonnes pratiques afin de contribuer à une mobilisation optimale et effective du Conseil

Objectifs pédagogiques

- Interpréter les enjeux et les thématiques couvertes par la RSE
- S'adapter avec le cadre législatif et réglementaire, actuel et à venir
- Identifier le rôle et les attentes des parties prenantes
- Apprécier l'incidence de ces problématiques sur les responsabilités et diligences de l'administrateur
- Collaborer à la mobilisation optimale du Conseil sur les enjeux de RSE et au dialogue avec l'équipe exécutive

Jour	Séquence	Contenu	Modes pédagogiques
Matinée	<ul style="list-style-type: none"> - Introduction - De la compliance à la création de valeur : la nouvelle donne de la RSE pour le Conseil - Connaître et associer les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Tour de table des participants et recueil des attentes - Programme et organisation des travaux - Contexte et enjeux de la RSE - La norme ISO 26000, les ODD - Le cadre de référence – les codes de gouvernance, la loi, les évolutions en cours - De la responsabilité sociale à la responsabilité sociétale - La performance extra-financière, socle de l'investissement socialement responsable - Les forces en présence - De nouvelles attentes - Le dialogue avec les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Tour de table et échange en plénière - « Mini-quiz » sur les notions relatives à la RSE - Exposé interactif à partir de supports partagés - Exercice en plénière sur la Raison d'Etre - Exercice en plénière sur les parties prenantes
Après-midi	<ul style="list-style-type: none"> - Mobiliser le Conseil autour de la RSE - Synthèse et engagements 	<ul style="list-style-type: none"> - Déclinaison de la RSE et débat avec l'équipe exécutive - Echange sur les freins éventuels et leviers possibles à la mobilisation du Conseil sur les enjeux de RSE - Identification de bonnes pratiques - Recommandations pour l'administrateur - Takeaways - Conseils bibliographiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Exposé interactif à partir de supports partagés - Exercice en plénière sur l'identification des freins et des leviers autour de la RSE - Exercice en plénière sur les thématiques RSE couvertes par le Conseil et par les Comités spécialisés - Tour de table sur les acquis de la session et sur l'action prioritaire retenue par chaque participant.e à l'issue de la journée

Toutes ces séquences sont aménageables en fonction des personnes en situation de handicap (PSH).

Accessibilité & prise en compte du handicap

- Pour toutes nos formations, nous réalisons des études préalables à la formation pour adapter les locaux, les modalités pédagogiques et l'animation de la formation en fonction de la situation de handicap annoncée. Le DUERP (document unique d'évaluation des risques professionnels) du client s'applique à la formation.
- En fonction des demandes, nous mettons tout en œuvre pour nous tourner vers les partenaires spécialisés.
- Notre Référent Handicap : Alexandra Courel – alexandra.courel@ifa-asso.com

Délais d'accès

- 11 jours ouvrés

Moyen d'encadrement

- Praticiens de la gouvernance ayant une expérience professionnelle confirmée de plusieurs années au sein de conseils d'administration et d'organes de gouvernance

Moyens pédagogiques et techniques

Pour chacun des participants :

- Supports pédagogiques
- Un Vade-mecum de la gouvernance actualisé
- Les dernières publications de l'Institut Français des Administrateurs

Les salles de cours sont climatisées, équipées de WIFI

Evaluation et suivi

- Questionnaire de pré-positionnement sur le niveau de connaissance à l'entrée du programme
- Questionnaire post-formation sur les acquis de la formation
- Evaluation à chaud de la formation
- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de présence nominative

Effectif

Minimum : 5 personnes

Maximum : 15 personnes

Référents

- **Pédagogique**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

- **Handicap**

Alexandra Courel

alexandra.courel@ifa-asso.com

Tarifs et modalités de règlement :

- Public : 1150€ net (frais de restauration inclus)
- Adhérent : 900€ net (frais de restauration inclus)
- Virement à réception de la facture